



## Objectifs

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements Basse Tension (BT).
- Appliquer les consignes de sécurité Basse Tension (BT) liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.



## Public visé

Personnel électricien appelé à intervenir sur des ouvrages électriques dans différentes typologies de bâtiments et de chantiers (ERP, sites industriels ou tertiaires...).



## Pré-requis

Compréhension écrite et orale de la langue française. Avoir une formation, une connaissance ou une expérience appropriées en électricité adaptées aux opérations qui lui sont confiées.



## Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



## Durée

21 heures



## Effectif

8 stagiaires max



## Tarif

450€ en individuel  
Tarif de groupe nous contacter



## Modalités et délais d'accès

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.



## Responsable

Responsable administrative et pédagogique : Fred Brogliolo



## Contact

Tél : 04.66.84.85.80

Mail : [contact@creaformations.fr](mailto:contact@creaformations.fr)

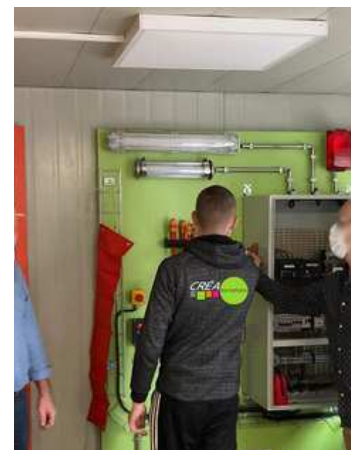
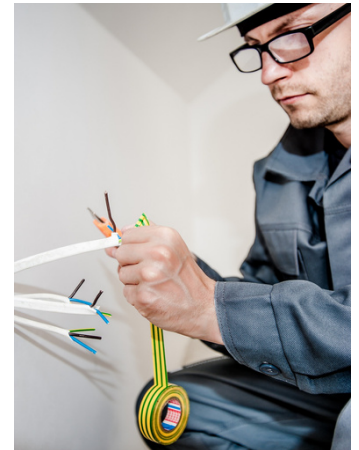
Site web : [www.creaformations.fr](http://www.creaformations.fr)



## Dates des formations

Consultez notre calendrier de formation sur notre site web [www.creaformations.fr](http://www.creaformations.fr)

Habilitation électrique





## Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques / Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.
- **Moyens et outils utilisés** : Vidéo projecteur + PC + films / Salle dédiée aux habilitations électriques avec des panneaux pédagogiques et l'outillage nécessaire / Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.
- **Moyens humains** : Formateur consultant en Sécurité Electrique.



## Modalités d'évaluation des acquis

- **Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogique**

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 : Evaluation théorique (QCM) + Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510.

- **Evaluation de l'action de formation**

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.



## Sanction visé

A l'issus de la formation une attestation de stage est remis au participant. Un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont envoyés à l'employeur.



## Accessibilité

Si vous avez des interrogations, des demandes ou des besoins spécifiques liés à l'accessibilité de nos formations, contactez Fred, notre référent handicap 0466848580.



## Taux de réussite

2020 : 100%  
2021 : 100%  
2022 : 100%  
2023 : 100%



## Taux de satisfaction de nos formations

Sur les habilitation électricien  
Satisfaction client : 97.5%  
Qualité de la formation : 97.1%  
Satisfaction sur l'animation : 98.6%

## PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE B1 B1V B2 B2V INITIAL

### Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

### Tronc Commun N°2

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Citer les noms et les limites des différents domaines de tensions et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes d'une habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Evaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Assurer la surveillance électrique des opérations.
- Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.

### Module B1 B1V B2 B2V

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension.
- Connaître le rôle du chargé d'exploitation électrique et du chargé de consignation, respecter leurs instructions et échanger les informations.
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation.
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Identifier les équipements de de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut "Essais").